

# Apprenti technicien de centre des services informatique (h/f)

## Direction des systèmes d'information

### Missions

Le centre de service (CDS) a notamment en charge tout le volet relatif à l'assistance informatique au sein d'un guichet unique pour tous les utilisateurs de Limoges Métropole.

Les missions confiées à l'apprenti seront les suivantes :

- Accompagner des utilisateurs de Limoges Métropole ;
- Réaliser le suivi des incidents et des demandes ;
- Assurer l'accueil téléphonique des utilisateurs ;
- Utiliser un outil de ticketing, de gestion de parc informatique et de téléphonie.

### Profil :

Maitrise de l'outil informatique  
Qualités rédactionnelles  
Sens de l'organisation  
Esprit d'analyse et de synthèse  
Qualités relationnelles  
Autonomie  
Rigueur  
Savoir rendre compte

### Formation :

BTS Systèmes numériques  
BTS Services Informatiques aux Organisations  
BUT informatique

### Conditions d'exercice :

Durée : 1 ou 2 ans

Lieu : Limoges Métropole - 19 rue Bernard Palissy à Limoges

## Informations complémentaires :

Les personnes intéressées peuvent contacter pour tout renseignements **David TREMBLAIS**, chef du service « centre de services » au **05.55.45.78.89** ou par mail à l'adresse suivante **david.tremblais@limoges-metropole.fr**.

Les candidatures (lettre de motivation et curriculum-vitae) devront être adressées à l'attention de Monsieur le Président de Limoges Métropole **en mentionnant impérativement le numéro de l'offre LM-2024-0026 avant le 15/06/2024** à l'adresse mail suivante :

**drh-formation@limoges-metropole.fr**

## Ils peuvent aussi en parler



*« Le centre de service est le point de contact unique pour les utilisateurs qui rencontrent des problèmes informatiques, qui ont besoin d'assistance pour utiliser les outils et services ou qui formulent les demandes. Il joue un rôle crucial en garantissant le bon fonctionnement du système d'information et en satisfaisant les besoins des utilisateurs informatiques. Il est également un facilitateur entre les directions métiers et la DSI. En conclusion, intégrer un centre de services offre de nombreux avantages pour un apprenti en informatique. Cette expérience lui permettra d'acquérir des compétences techniques et transversales essentielles mais également d'approfondir et mettre en pratique des connaissances dans différents domaines ».*

**David TREMBLAIS, chef du service centre de services**  
**Maître d'apprentissage**